

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 avril 2019

Objet : Demande d'accès à l'information

---

Maître,

En réponse à votre demande d'accès du 12 avril dernier visant à obtenir tous les manuels d'utilisation ou de formation des appareils de détection approuvés ainsi que ceux des éthylomètres.

À cet effet, vous trouverez ci-joint les plans de cours suivants :

- Alco-Sensor FST (209-105-13);
- Alco-Sensor FST – Technicien en étalonnage (209-106-13);
- Alco-Sensor IV – RBT IV – Technicien qualifié en alcootest (209-201-06);
- DataMaster DMT-C (209-204-10);
- DataMaster DMT-C - Technicien qualifié en éthylomètre (209-204-18);
- DataMaster DMT-C – Notions spécifiques (209-206-10).

Également, vous pouvez consulter les fiches de cours en cliquant sur le lien suivant : <http://www.enpq.qc.ca/nos-formations.html>.

En ce qui concerne la documentation pédagogique, elle a été intégrée dans la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle. Moodle est une plateforme interactive qui est destinée aux aspirants policiers, aux policiers, aux formateurs, aux instructeurs et aux moniteurs cette plateforme comprend des lectures préparatoires, des quiz, des études de cas, des vidéos, des mises en situation, des exercices et des examens. Moodle est un lieu d'apprentissage interactif qui comprend également les manuels des formateurs. L'étudiant y a accès lorsqu'il est admis à un programme ou à une formation. Il obtient un mot de passe et a accès à la plateforme jusqu'à la fin de sa formation.

Nous ne pouvons vous transmettre les documents suivants : activité préparatoire, liste de vérification, protocole d'utilisation de l'ADA, formations en ligne utilisés dans le cadre des formations et les précis de cours qui démontrent des techniques dédiés à la formation des agents de la paix, ceux-ci ne sont pas accessibles en vertu des articles 12, 22 et 40 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), lesquels sont reproduits en annexe.

En ce qui a trait aux manuels d'utilisation ou du fabricant l'École ne détient pas ces documents, et ce, conformément au paragraphe 3 de l'article 47 *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) (la Loi) qui énonce ce qui suit :

« **47.** Le responsable doit, avec diligence et au plus tard dans les vingt jours qui suivent la date de la réception d'une demande:

**3°** informer le requérant que l'organisme ne détient pas le document demandé ou que l'accès ne peut lui y être donné en tout ou en partie; »

Il faudrait communiquer directement avec les compagnies ou faire une recherche sur internet pour obtenir lesdits manuels.

Enfin, conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision à la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint, un avis vous informant du recours.

Recevez, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des affaires institutionnelles  
et des communications,

/ Original signé /  
Pierre Saint-Antoine

PSTA/ep

p.j. (7)

## Alco-Sensor FST

---



*Plan  
de cours*

**209-105-13**



---

**Alco-Sensor FST**

---

*Plan de cours*

**209-105-13**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2014.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

## Présentation

Le cours *Alco-Sensor FST* s'adresse exclusivement aux agents de la paix en exercice. Il vise essentiellement l'acquisition de compétences techniques qui leur permettront de bien connaître l'utilisation de cet appareil de détection approuvé par le *Code criminel*.

L'objectif de ce cours est de permettre à l'agent de la paix d'acquérir les connaissances techniques qui lui serviront à utiliser cet appareil de détection et de développer sa compétence en tant qu'utilisateur. Ainsi, on abordera tour à tour les caractéristiques générales de l'appareil, la description de son aspect extérieur et de son fonctionnement interne, le protocole régissant son utilisation, les messages de diagnostic, les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie, la préparation du témoignage à la cour ainsi que les rapports et formulaires utilisés.

Dans cette optique, le cours *Alco-Sensor FST* vient compléter la formation du policier en regard de l'utilisation de cet appareil de détection.

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Être agent de la paix.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Moniteurs ou instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Les agents de la paix ou les aspirants policiers inscrits au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

### ■ DURÉE

Quatre heures

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Six



## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À l'aide de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST.</li> <li>▪ À partir de mises en situation et de rétroactions.</li> <li>▪ En respectant le cadre légal en matière de capacité de conduire affaiblie :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ <i>Code de la sécurité routière;</i></li> <li>⇨ <i>Code criminel;</i></li> <li>⇨ <i>Code de déontologie des policiers du Québec.</i></li> </ul> </li> <li>▪ À l'aide du matériel didactique et des documents de référence :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ précis de cours;</li> <li>⇨ présentations électroniques;</li> <li>⇨ grille d'appréciation et de coaching.</li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Procéder à la vérification avant l'utilisation de l'Alco-Sensor FST.	1.1 Inspection adéquate de la valise protectrice et de son contenu 1.2 Vérification concluante de la période de validité de l'étalonnage 1.3 Validation du bon fonctionnement de l'appareil
<b>2.</b> Intervenir avec le sujet.	2.1 Approche respectueuse à l'égard du sujet et de la loi 2.2 Collecte pertinente d'informations concernant le sujet 2.3 Explications justes des aspects légaux 2.4 Intervention sécuritaire
<b>3.</b> Procéder au prélèvement d'un échantillon d'haleine.	3.1 Procédure conforme du prélèvement d'échantillon d'haleine 3.2 Appréciation juste du prélèvement
<b>4.</b> Préparer la présentation de la preuve.	4.1 Planification minutieuse de son témoignage

### Et pour toute la compétence

- Maîtrise adéquate des principes de base du fonctionnement de l'appareil
- Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs

## Contenu de la formation

### **Procéder à la vérification avant l'utilisation de l'Alco-Sensor FST**

- Inspecter les outils de travail
  - ⇒ État général de l'appareil
- Vérifier la période de validité de l'étalonnage
  - ⇒ Vérification des formulaires
- Valider le bon fonctionnement de l'appareil
- Poser un diagnostic précis

### **Intervenir avec le sujet**

- Respecter le protocole d'intervention
- Faire preuve de respect à l'égard du sujet
- Être conforme à la loi
- Collecter des informations concernant le sujet
- Expliquer les aspects légaux
- Intervenir de façon sécuritaire
  - ⇒ Sécurité des citoyens et des intervenants

### **Procéder au prélèvement d'un échantillon d'haleine**

- Manipuler et utiliser l'appareil
- Préparer le sujet
- Prélever l'échantillon d'haleine
- Interpréter les résultats
- Consigner le résultat
- Déterminer les actions à prendre

### **Préparer la présentation de la preuve**

- Planifier son témoignage
  - ⇒ S'approprier le dossier
- Rassembler les documents et les formulaires nécessaires pour la constitution d'un dossier
- Identifier les données essentielles en vue du témoignage à la cour

### **Aspects légaux et techniques**

- Maîtriser les principes de base du fonctionnement de l'appareil
  - ⇒ Aspect extérieur
  - ⇒ Pièces et composantes
  - ⇒ Fonctionnement interne
- Vulgariser les concepts liés à l'utilisation de l'appareil
- Interpréter les messages de diagnostic
- Connaître et utiliser les pouvoirs et devoirs
- Respecter les aspects légaux en matière de capacité de conduire affaiblie

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est fondée sur les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'École nationale de police du Québec. Elle privilégie une approche visant le développement des compétences professionnelles où l'expérimentation active, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. Elle propose donc à l'étudiant une démarche d'apprentissage expérientiel et attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages.

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des patrouilleurs qui doivent utiliser l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles de l'utilisateur de l'Alco-Sensor FST lors d'une enquête de capacité de conduire affaiblie. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants doivent procéder à la vérification de l'appareil, intervenir avec le sujet, prélever un échantillon d'haleine et préparer la présentation de la preuve.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à utiliser l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST que les étudiants sont amenés à développer les connaissances et les habiletés requises pour la fonction de travail visée.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir. Les rétroactions sont également des moments privilégiés pour amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et à leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les rétroactions personnalisées et collectives transmises à la suite de leurs observations.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétence visée, déroulement, documentation).</li> </ul>	20 min	s. o.
2	<b>CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES ET FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se familiariser avec l'aspect extérieur.</li> <li>Identifier les pièces et les composantes.</li> <li>Expliquer le fonctionnement interne.</li> </ul>	27 min	1, 2, 3, 4
3	<b>VÉRIFICATION AVANT UTILISATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inspecter les outils de travail.</li> <li>Vérifier la période de validité.</li> <li>S'assurer du fonctionnement de l'appareil.</li> </ul>	20 min	1
4	<b>INTERVENTION AVEC LE SUJET</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la sécurité des citoyens et des intervenants.</li> <li>Fournir les explications légales.</li> <li>Expliquer les consignes.</li> </ul>	48 min	2
5	<b>PRÉLÈVEMENT DE L'ÉCHANTILLON D'HALEINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manipuler l'appareil.</li> <li>Préparer le sujet.</li> <li>Interpréter et consigner le résultat.</li> <li>Agir en conséquence.</li> </ul>	35 min	2, 3
6	<b>PRÉPARATION DE LA PRÉSENTATION DE LA PREUVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier son témoignage.</li> <li>S'approprier le dossier.</li> </ul>	15 min	4
7	<b>MISE EN PRATIQUE DES CONNAISSANCES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Démontrer sa compétence à utiliser l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST.</li> <li>Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation.</li> </ul>	45 min	2, 3
8	<b>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la qualité de l'enseignement.</li> <li>Dresser un bilan de la formation.</li> </ul>	15 min	s. o.

---

## Évaluation

---

L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S. E. » (sans évaluation) sur le relevé de notes de l'étudiant ayant suivi le cours *Alco-Sensor FST*.









**Alco-Sensor FST**  
**Le technicien en étalonnage**



*Plan  
de cours*

**209-106-13**



**Alco-Sensor FST**  
**Le technicien en étalonnage**

*Plan de cours*

**209-106-13**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2014.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

## Présentation

Le cours *Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage* s'adresse aux techniciens qualifiés en éthylomètre qui sont également utilisateurs de cet appareil de détection approuvé. Il vise essentiellement l'acquisition de compétences spécifiques qui permettront aux préposés à l'étalonnage de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil de détection approuvé.

Un accent particulier sera mis sur l'adoption et le développement de valeurs spécifiques qui guideront le policier préposé à l'étalonnage dans l'exercice de sa fonction. On abordera tour à tour l'étalonnage de l'appareil, la préparation de l'équipement, l'entretien périodique, la description du fonctionnement interne, la préparation du témoignage à la cour ainsi que les rapports et formulaires utilisés.

Dans cette optique, le cours *Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage* vient compléter la formation du technicien qualifié en éthylomètre en visant l'acquisition de connaissances et de techniques spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de ce modèle d'appareil de détection approuvé.

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre.
- Avoir réussi la formation *Alco-Sensor FST*.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Moniteurs ou instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Les agents de la paix

### ■ DURÉE

4 h

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Six (6)

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Procéder à l'étalonnage de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À l'aide de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST.</li> <li>▪ À l'aide d'un simulateur.</li> <li>▪ À l'aide d'exercices pratiques en laboratoire et de rétroactions.</li> <li>▪ En respectant le Règlement sur les appareils de détection d'alcool.</li> <li>▪ À l'aide du matériel didactique et des documents de référence :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ précis de cours;</li> <li>⇨ présentations électroniques;</li> <li>⇨ grille d'appréciation et de coaching.</li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Procéder à la vérification de l'Alco-Sensor FST avant la procédure d'étalonnage.	1.1 Inspection adéquate de la valise protectrice et de son contenu 1.2 Vérification concluante de la période de validité de l'étalonnage
<b>2.</b> Préparer l'équipement nécessaire à l'étalonnage.	2.1 Vérification rigoureuse de la conformité des documents 2.2 Préparation méthodique du simulateur
<b>3.</b> Effectuer l'étalonnage de l'Alco-Sensor FST.	3.1 Vérification adéquate de l'étalonnage 3.2 Étalonnage adéquat de l'appareil
<b>4.</b> Préparer la présentation de la preuve.	4.1 Planification minutieuse de son témoignage

### **Et pour toute la compétence**

- Maîtrise adéquate des principes de base du fonctionnement de l'appareil

## Contenu de la formation

### **Procéder à la vérification de l'Alco-Sensor FST avant la procédure d'étalonnage**

- Inspection adéquate de la valise protectrice et de son contenu
- Vérification concluante de la période de validité de l'étalonnage

### **Préparer l'équipement nécessaire à l'étalonnage**

- ⇨ Vérification de l'ADA
- ⇨ Vérification rigoureuse de la conformité des documents
- ⇨ Préparation méthodique du simulateur

### **Effectuer l'étalonnage de l'appareil**

- Vérification adéquate de l'étalonnage
  - ⇨ Prélèvement d'un échantillon
  - ⇨ Interprétation des résultats
- Étalonnage adéquat de l'appareil
  - ⇨ Prélèvement d'un échantillon
  - ⇨ Interprétation des résultats
- Test de stabilité
  - ⇨ Prélèvement d'un échantillon
  - ⇨ Interprétation des résultats
- Actions requises en vertu du cadre légal
- Rédaction de formulaires
- Protocole de renouvellement du certificat d'utilisation

### **Préparer la présentation de la preuve**

- Planification minutieuse de son témoignage

### **Aspects techniques**

- Maîtrise adéquate des principes de base du fonctionnement de l'appareil



## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement des compétences professionnelles où l'expérimentation active, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. Elle propose donc à l'étudiant une démarche d'apprentissage expérientiel et attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages.

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des techniciens en étalonnage qui doivent procéder à l'étalonnage de l'Alco-Sensor FST et qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles du technicien en étalonnage. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants doivent procéder à la vérification de l'appareil, préparer l'équipement nécessaire, effectuer l'étalonnage et préparer la présentation de la preuve.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à étalonner l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST que les étudiants sont amenés à développer les connaissances et les habiletés requises pour la fonction de travail visée.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir. Les rétroactions sont également des moments privilégiés pour amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et à leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *feedbacks* personnalisés et collectifs transmis à la suite de leurs observations.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétence visée, déroulement, documentation).</li> </ul>	20 min	s. o.
2	<b>PRÉPARATION DES OUTILS DE TRAVAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rassembler les documents.</li> <li>▪ Vérifier les documents.</li> <li>▪ Vérifier l'Alco-Sensor FST.</li> <li>▪ Préparer le simulateur.</li> </ul>	40 min	1, 2
3	<b>VÉRIFICATION DE L'ÉTALONNAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser le simulateur.</li> <li>▪ Prélever l'échantillon.</li> <li>▪ Remplir les formulaires.</li> </ul>	40 min	2, 3
4	<b>PROCÉDURE D'ÉTALONNAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser le simulateur.</li> <li>▪ Prélever l'échantillon.</li> <li>▪ Procéder au test de stabilité.</li> <li>▪ Remplir les formulaires.</li> </ul>	55 min	2, 3
5	<b>PROTOCOLE DE RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT D'UTILISATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier le protocole.</li> </ul>	15 min	2, 3
6	<b>PRÉPARATION DE LA PRÉSENTATION DE LA PREUVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planifier son témoignage.</li> <li>▪ S'approprier le dossier.</li> </ul>	15 min	4
7	<b>MISE EN PRATIQUE DES CONNAISSANCES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer sa compétence à exécuter la procédure d'étalonnage sur un appareil Alco-Sensor FST.</li> <li>▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation.</li> </ul>	25 min	1, 2, 3
8	<b>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer la qualité de l'enseignement.</li> <li>▪ Dresser un bilan de la formation.</li> </ul>	15 min	s. o.

## Évaluation

L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S.E. » (sans évaluation) sur le relevé de notes de l'étudiant ayant suivi le cours *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage*.







Technicien qualifié en alcootest

**Alco-Sensor IV – RBT IV**

---



*Plan  
de cours*

**SER-1007**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 1999.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Version du : 4 février 2008

Référence : SER-1007



## Présentation

Le cours *Technicien qualifié en alcootest – Alco-Sensor IV – RBT IV* s'adresse aux policiers en formation spécialisée. Il vise essentiellement l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés spécifiques qui permettront au candidat d'utiliser de façon adéquate l'alcootest Alco-Sensor IV – RBT IV.

Un accent particulier sera mis sur l'adoption et le développement de valeurs spécifiques qui guideront le futur technicien qualifié en alcootest dans l'utilisation de cet instrument.

Dans cette optique, le cours *Technicien qualifié en alcootest – Alco-Sensor IV – RBT IV* enrichit la formation du policier en matière de capacité de conduite affaiblie en visant l'acquisition de connaissances et de techniques qui lui permettront d'adopter et de développer des attitudes conséquentes à ses futures fonctions.

La Direction du perfectionnement professionnel

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Être inscrit par une organisation policière (nous recommandons au moins deux années d'expérience policière).

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Tout candidat inscrit par une organisation policière.

### ■ DURÉE

Cinq jours de 8 heures pour un total de 40 heures.

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum 14, maximum 20.

## Objectifs généraux

Le cours *Technicien qualifié en alcootest – Alco-Sensor IV – RBT IV* favorise l'acquisition de connaissances et d'attitudes ainsi que l'apprentissage de gestes professionnels permettant au candidat d'utiliser correctement l'alcootest Alco-Sensor IV – RBT IV.

Le candidat qui aura réussi ce cours sera recommandé par l'École nationale de police du Québec au ministre de la Sécurité publique pour être désigné comme technicien qualifié en alcootest selon l'article 254(1) du Code criminel.

Après avoir réussi ce cours, l'étudiant sera en mesure :

- de **maîtriser** des connaissances générales relatives au domaine de l'alcool – soit les lois physiques, la physiologie et la pharmacologie de l'alcool – afin de se familiariser, à titre informatif, avec les principes généraux de ces disciplines dérivées;
- d'**expliquer** les caractéristiques générales et la description de l'aspect extérieur de l'appareil ainsi que son fonctionnement interne;
- d'**expliquer** la théorie de l'analyse d'haleine par rapport à l'utilisation de l'alcootest Alco-Sensor IV – RBT IV;
- de **prélever** des échantillons d'haleine avec l'alcootest selon la méthode enseignée;
- d'**effectuer** les analyses des échantillons d'haleine avec l'alcootest selon la méthode enseignée;
- d'**expliquer** les données et les résultats transmis par l'alcootest;
- de **remplir** les formulaires requis;
- d'**expliquer** l'aspect juridique de cette discipline;
- de **décrire** convenablement le témoignage à la cour.

## Stratégie pédagogique

- Exposé magistral.
- Méthode démonstrative.
- Exercices pratiques.

## Contenu

1. Introduction
2. Présentation du cours
3. Caractéristiques générales
4. La description de l'aspect extérieur
5. Description du fonctionnement interne et principe d'analyse de la pile à combustible
6. Mesure du résultat
7. Description et fonctionnement de l'Alco-Sensor IV, du RBT IV et du CEM
8. Unité d'alimentation
9. Lois physiques
10. Équipements utilisés avec l'alcootest
11. Protocole d'utilisation
12. Pharmacologie de l'alcool
13. Physiologie de l'alcool
14. Guide pour remplir les formulaires
15. Aspect juridique et préparation pour le témoignage à la cour
16. Séances de tests de consommation sur des sujets
17. Examen pratique
18. Bilan
19. Évaluation des enseignements

## Évaluation

Au terme du cours, chaque étudiant devra faire la démonstration de sa compétence à utiliser adéquatement l'appareil Alco-Sensor IV - RBT IV, et ce, à l'occasion d'un examen de synthèse pratique.

L'examen de synthèse de ce cours exige de chaque étudiant qu'il agisse concrètement comme technicien qualifié en alcootest en s'acquittant des différentes tâches qui lui incombent en vertu de cette fonction. Il devra ainsi préparer l'alcootest, effectuer des tests sur un sujet selon le protocole d'utilisation et rédiger les formulaires requis. Il lui faudra également effectuer la procédure d'étalonnage. De plus, tout au long de l'examen, l'étudiant devra répondre à plusieurs questions en rapport direct avec les tâches concernées.

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte minimale du résultat « PASSABLE » à chacun des critères d'évaluation retenus. Ainsi, l'étudiant ayant obtenu un résultat noté « insuffisant » à l'un ou à l'autre des critères d'évaluation sera considéré en échec et devra reprendre le cours *Alco-Sensor IV - RBT IV* [SER-1007] en entier.

La note de passage est établie à « D ».

L'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes émis par l'École nationale de police du Québec ainsi qu'une carte de qualification valide pour une période de cinq ans.

## Bibliographie

- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE, *Le système métrique et les lois physiques*, Nicolet : ENPQ, juillet 2004, 6 pages (précis de cours [SER-1007/1008/1009]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE, *Les épreuves standard de sobriété*, Nicolet : ENPQ, février 2008, 29 pages (précis de cours [SER-1008]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE, *Technicien qualifié en alcootest – Pharmacologie de l'alcool*, Nicolet : ENPQ, juillet 2004, 13 pages (précis de cours [SER-1007/1008/1009]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE, *La physiologie de l'alcool*, Nicolet : ENPQ, juillet 2004, 11 pages (précis de cours [SER-1007/1008/1009]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Alco-Sensor IV – RBT IV – Guide de rédaction des formulaires*, Nicolet : ENPQ, mai 2005, 17 pages (précis de cours [SER-1007]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Alco-Sensor IV DWF – Le technicien en étalonnage*, Nicolet : ENPQ, décembre 2006, 31 pages (précis de cours [SER-0006]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Alco-Sensor IV DWF*, Nicolet : ENPQ, novembre 2005, 33 pages (précis de cours [SER-0007]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie par l'alcool*, Nicolet : ENPQ, janvier 2008, 55 pages (précis de cours [SER-0004]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Technicien qualifié en alcootest – Préparation pour le témoignage à la cour*, Nicolet : ENPQ, octobre 2004, 19 pages (précis de cours [SER-1007/1008/1009]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Technicien qualifié en alcootest – Le simulateur*, Nicolet : ENPQ, novembre 2006, 15 pages (précis de cours [SER-1008]).
- INTOXIMETERS INC., *Alco-Sensor IV DWF, Screener user's manual*, Intoximeters Inc., 1993, 28 pages.
- INTOXIMETERS INC., *C.E.M. technical manual*, Intoximeters Inc., 28 octobre 1996, 5 pages.
- INTOXIMETERS INC., *RBT IV Manual « Micro processor printer accessory »* 1997, 23 pages.

**École nationale  
de police**

**Québec** 

350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Technicien qualifié en alcootest

# **DataMaster DMT-C**



*Plan  
de cours*

**SER-1050**





École nationale  
*de* **POLICE**  
*du* Québec

Technicien qualifié en alcootest

**DataMaster DMT-C**

*Plan de cours*

**SER-1050**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2011.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

## Présentation

Le cours *Technicien qualifié en alcootest – DataMaster DMT-C* [SER-1050] s’adresse à tout candidat inscrit par un « directeur » selon la définition de la *Politique à l’égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest* du ministère de la Sécurité publique. Il vise essentiellement l’acquisition de connaissances théoriques et d’habilités spécifiques qui permettront au candidat d’utiliser de façon adéquate l’alcootest DataMaster DMT-C selon le protocole établi.

Un accent particulier sera mis sur l’adoption et le développement de valeurs spécifiques qui guideront le futur technicien qualifié dans l’utilisation de l’alcootest.

Dans cette optique, le cours *Technicien qualifié en alcootest – DataMaster DMT-C* [SER-1050] vient enrichir la formation du policier en matière de capacité de conduite affaiblie en visant l’acquisition de connaissances et de techniques spécifiques qui lui permettront d’adopter et de développer des attitudes conséquentes à ses futures fonctions.

## Généralités

### ■ PRÉALABLES

- Aucun.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Instructeurs qualifiés reconnus par l'École nationale de police du Québec.

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Tout candidat inscrit par un « directeur » selon la définition de la *Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest*.

### ■ DURÉE

Quarante heures, réparties sur 5 jours de 8 heures.

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum 16, maximum 20.

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser l'alcootest DataMaster DMT-C selon le protocole établi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d'exercices pratiques en laboratoire ou en classe (simulations, jeux de rôle, tests avec des personnes intoxiquées, tribunal-école), de rétroactions et d'exposés animation.</li> <li>• À l'aide d'un alcootest DataMaster DMT-C, d'un simulateur et d'une imprimante.</li> <li>• Au moyen des formulaires requis.</li> <li>• À l'aide de documents de référence (précis de cours, etc.).</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Décrire le fonctionnement de l'alcootest.	1.1 Formulation adéquate des caractéristiques générales de l'alcootest 1.2 Énumération précise de l'aspect extérieur de l'appareil 1.3 Compréhension adéquate des principes d'analyse de l'alcootest 1.4 Identification juste des critères requis pour l'analyse d'un échantillon d'haleine 1.5 Utilisation efficace des différentes fonctions de l'alcootest 1.6 Reconnaissance judicieuse des messages de l'appareil 1.7 Compréhension adéquate du fonctionnement interne de l'appareil 1.8 Connaissance judicieuse de la spécificité de l'appareil
<b>2.</b> Préparer l'alcootest.	2.1 Utilisation appropriée de la méthode de travail « Préparation pour un test » (PPT) 2.2 Préparation adéquate du simulateur lors d'un changement de la solution d'alcool type
<b>3.</b> Effectuer les tests avec le prévenu.	3.1 Collecte préalable des informations requises concernant le prévenu 3.2 Préparation adéquate de la séquence d'opérations 3.3 Préparation appropriée du sujet 3.4 Prélèvement adéquat du premier échantillon d'haleine 3.5 Prélèvement adéquat du deuxième échantillon d'haleine 3.6 Décision appropriée lors du prélèvement d'un échantillon d'haleine
<b>4.</b> Interpréter les résultats obtenus.	4.1 Prise de décision appropriée en présence d'un test de contrôle non conforme 4.2 Interprétation de messages en présence de situations particulières 4.3 Vérification adéquate des formulaires imprimés par l'appareil 4.4 Interprétation exacte du graphique de la fiche d'imprimante 4.5 Prise de décision juste en présence d'un écart entre les résultats des tests sur le sujet
<b>5.</b> Traiter les formulaires et les rapports requis.	5.1 Validation correcte des données inscrites sur les différents formulaires 5.2 Signature conforme des formulaires et des rapports 5.3 Rédaction adéquate du rapport complémentaire 5.4 Disposition appropriée des formulaires et des rapports produits

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>6.</b> Témoigner à la cour.	6.1 Préparation adéquate de son témoignage 6.2 Respect des principes de base d'un témoignage
<b>7.</b> Interpréter les mesures et les calculs dans l'analyse de l'haleine.	7.1 Utilisation adéquate de mesures pour déterminer la concentration d'alcool dans le sang 7.2 Énonciation exacte de la relation de l'alcool dans le sang avec celle de l'échantillon d'haleine 7.3 Explication appropriée de la relation entre la température et le volume d'un gaz
<b>8.</b> Comprendre le rôle de l'alcool lié à la capacité de conduite affaiblie.	8.1 Compréhension correcte de la chimie de l'alcool 8.2 Description exacte des trois phases de la courbe d'alcoolémie 8.3 Reconnaissance juste des effets de l'alcool sur l'organisme humain 8.4 Explication appropriée du comportement du conducteur en relation avec l'alcool
<b>Pour toute la compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre appropriée des mises en garde quant à l'utilisation de l'alcootest</li> <li>▪ Connaissance appropriée de l'entretien préventif</li> <li>▪ Connaissance adéquate des différentes tonalités émises par l'instrument</li> <li>▪ Connaissances appropriées pour effectuer un prélèvement adéquat d'air alvéolaire</li> </ul>

## Contenu de la formation

### LE SYSTÈME MÉTRIQUE ET LES LOIS PHYSIQUES

- Les mesures et les calculs dans l'analyse de l'haleine
- La relation entre l'alcool dans le sang et l'échantillon d'haleine

### LA PHARMACOLOGIE ET LA PHYSIOLOGIE DE L'ALCOOL

- Les propriétés de l'alcool
- Les effets de l'alcool sur l'organisme
- Les phases d'intoxication alcoolique
- La tolérance à l'alcool
- L'alcool et la conduite automobile
- Les manifestations s'apparentant aux symptômes de l'intoxication alcoolique
- La composition de l'alcool
- La physiologie de l'alcool
- Les trois phases de la courbe d'alcoolémie :
  - ◊ l'absorption
  - ◊ la distribution
  - ◊ l'élimination
- La courbe d'alcoolémie
- Les courbes d'absorption

### LE FONCTIONNEMENT DE L'ALCOOTEST

- Les caractéristiques générales de l'alcootest
- La description de l'aspect extérieur
- Le principe d'analyse (infrarouge)
- Le fonctionnement interne de l'appareil
- Les trois systèmes fondamentaux qui composent l'appareil DataMaster DMT-C :
  - ◊ le système optique
  - ◊ le système réglant la circulation de l'air
  - ◊ le système micro-ordinateur
- L'utilisation de l'appareil :
  - ◊ la mise en marche de l'instrument
  - ◊ la navigation à travers les différentes fonctions de l'appareil :
    - ◆ l'affichage de l'écran principal
    - ◆ les menus et les sous-menus
    - ◆ les boutons d'action
    - ◆ les barres d'information
- La séquence d'opérations (AIACABA) pour un prélèvement d'échantillon d'haleine sur un prévenu
- Le prélèvement de l'échantillon d'air alvéolaire
- Les trois critères requis par l'appareil pour l'analyse d'un échantillon d'haleine
- L'évaluation des critères par l'alcootest DataMaster DMT-C
- L'échantillon invalide



- La détermination de l'alcool résiduel dans la bouche
- La spécificité de l'alcootest DataMaster DMT-C
- Les mises en garde quant à l'utilisation de l'alcootest
- Les messages particuliers de l'appareil, leur signification et les actions à prendre

### **L'UTILISATION DU SIMULATEUR**

- L'identification des différentes marques et modèles de simulateur
- La description des caractéristiques internes et externes
- Les différents messages d'erreur émis par certains simulateurs
- L'utilité du simulateur
- La composition de la solution d'alcool type
- Les paramètres attendus lors d'un test de contrôle à l'aide d'un simulateur
- Les vérifications à effectuer en présence d'un test de contrôle hors norme

### **LA PRÉPARATION DE L'ALCOOTEST**

- La préparation pour un test (PPT)
- La vérification du fonctionnement des instruments :
  - ↳ l'alcootest
  - ↳ le simulateur
  - ↳ l'imprimante
- La vérification du certificat de l'analyste
- Le protocole d'utilisation du simulateur
- La vérification de la solution d'alcool type
- La préparation du simulateur lors d'un changement de la solution d'alcool type
- L'identification des composantes de l'alcootest
- La mise en marche des différents instruments
- La vérification de l'exactitude de l'heure et de la date sur l'appareil

### **LA RÉALISATION DES TESTS AVEC UN PRÉVENU**

- La collecte des informations pertinentes concernant le prévenu
- La présomption et l'identification des motifs
- La période d'attente conforme du prévenu avant un test
- Le respect de la Charte des droits et libertés de la personne et des garanties juridiques
- La saisie des données dans l'appareil
- Le fonctionnement de la séquence d'opérations de l'alcootest (AIACABA)
- La préparation du prévenu avant le prélèvement de l'échantillon d'haleine
- L'explication au prévenu des conséquences d'un refus
- L'identification du technicien qualifié
- Le nombre de tests exigés et leur durée
- Le temps requis pour effectuer un prélèvement
- Le délai requis entre les tests
- Les consignes sur la façon de souffler
- L'utilisation de la pièce buccale
- La vérification de la compréhension du prévenu à l'égard des informations transmises
- Les différents tests de vérification (tests à blanc, standard interne et test de contrôle)
- La communication de l'ordre de fournir un échantillon
- Les critères requis pour l'obtention d'un échantillon d'haleine acceptable pour l'appareil

- L'obtention d'un prélèvement convenable et satisfaisant pour le technicien qualifié
- L'utilisation des boutons d'action accessibles par l'écran tactile
- L'utilisation des fonctions accessibles par le clavier
- La procédure à suivre en présence de messages de l'appareil ou lors de situations particulières
- La décision appropriée en présence d'un test de contrôle non conforme
- Le respect d'une période d'attente minimale entre les deux prélèvements de l'échantillon d'haleine
- Le rôle du technicien qualifié en qualité de personne désignée par le procureur général
- La connaissance des objectifs visés par le procureur aux poursuites criminelles et pénales

### **L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS**

- La validation de la conformité des données
- L'écart admissible entre les résultats et le choix de la marche à suivre
- L'interprétation des résultats des différents tests (test à blanc, test de contrôle, test d'haleine)
- L'interprétation du graphique de la fiche d'imprimante
- Les motifs de croire à la commission d'une infraction criminelle
- Les infractions potentielles
- Le diagnostic de la situation et l'analyse des résultats au regard de l'aspect légal ou lors de situations particulières

### **LES FORMULAIRES ET LES RAPPORTS REQUIS**

- L'utilisation et la rédaction des rapports et formulaires requis :
  - ◊ le certificat de l'analyste
  - ◊ les fiches d'imprimante
  - ◊ le certificat du technicien qualifié
  - ◊ le complément de rapport d'enquête
- Les exigences de la rédaction des formulaires et des rapports
- La procédure de signification des documents
- La disposition des rapports et des formulaires

### **LE TÉMOIGNAGE À LA COUR**

- La préparation du dossier
- La présentation de la preuve
- Le recueil des éléments de preuve
- La transmission de la divulgation de la preuve
- L'application de la présomption et des motifs
- La préparation pour le témoignage à la cour
- Le témoignage du technicien qualifié
- Les éléments à prouver par la poursuite dans un cas de capacité de conduite affaiblie avec un taux d'alcoolémie supérieur à 80 mg %
- Les questions susceptibles d'être posées au technicien qualifié par le procureur aux poursuites criminelles et pénales
- Les questions susceptibles d'être posées par le procureur de la défense

## Démarche didactique

L'expérience concrète de l'utilisation de l'alcootest DataMaster DMT-C, la réflexion sur ses propres performances comme technicien qualifié, l'entraînement et le *coaching* par les formateurs sont au cœur des stratégies de formation utilisées dans ce cours.

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des techniciens qualifiés en alcootest qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation. À l'exception des éléments concernant les lois physiques, la pharmacologie de l'alcool, la physiologie de l'alcool et la théorie sur le fonctionnement de l'appareil qui se déroulent en classe, le cours se réalise essentiellement en laboratoire. Ainsi, les étudiants sont amenés à réaliser les tâches habituelles d'un technicien qualifié. Donc, sous la supervision des formateurs, ils doivent préparer l'alcootest, réaliser des tests avec le prévenu, interpréter les résultats obtenus, rédiger les formulaires et les rapports requis et préparer leur témoignage à la cour.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à utiliser l'alcootest DataMaster DMT-C que les étudiants sont amenés à acquérir les habiletés requises par leur fonction de travail.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir. Les rétroactions sont également des moments privilégiés pour amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et à leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *feedbacks* personnalisés et collectifs transmis à la suite de leurs observations.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétences visées, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> </ul>	20 min	s. o.
2	<b>DIAGNOSTIC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les problèmes et les difficultés éprouvés sur le terrain en matière de capacité de conduite affaiblie.</li> <li>▪ Faire part de ses attentes et de sa motivation à l'égard du cours.</li> </ul>	10 min	s. o.
3	<b>L'INTERPRÉTATION DES MESURES ET DES CALCULS DANS L'ANALYSE DE L'HALEINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les mesures pour déterminer la concentration d'alcool dans le sang.</li> <li>▪ Définir la relation de l'alcool dans le sang avec celle de l'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Expliquer le principe de fonctionnement de l'alcootest.</li> <li>▪ Expliquer la relation entre la température et le volume d'un gaz.</li> </ul>	1 h 15 min	1, 7
4	<b>L'IDENTIFICATION DU RÔLE DE L'ALCOOL LIÉ À LA CAPACITÉ DE CONDUITE AFFAIBLIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expliquer la chimie de l'alcool.</li> <li>▪ Décrire les trois phases de la courbe d'alcoolémie.</li> <li>▪ Expliquer le comportement de l'organisme par rapport à l'alcool.</li> <li>▪ Reconnaître les effets de l'alcool sur l'organisme humain.</li> </ul>	1 h 45 min	7, 8
5	<b>LE FONCTIONNEMENT DE L'ALCOOTEST</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les composantes externes et internes de l'alcootest.</li> <li>▪ Expliquer le principe d'analyse (infrarouge).</li> <li>▪ Décrire le fonctionnement interne de l'appareil.</li> <li>▪ Utiliser les différentes fonctions de l'alcootest.</li> <li>▪ Identifier les différents messages de l'appareil.</li> </ul>	1 h 15 min	1, 3, 4
6	<b>LE PRÉLÈVEMENT DE L'ÉCHANTILLON D'HALEINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expliquer la séquence d'opérations (AIACABA) de l'alcootest.</li> <li>▪ Reconnaître le prélèvement adéquat d'un échantillon d'air alvéolaire.</li> <li>▪ Identifier les critères requis par l'appareil pour l'analyse d'un échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Décrire l'évaluation des critères par l'alcootest.</li> <li>▪ Préciser la spécificité de l'alcootest.</li> <li>▪ Différencier la nature d'un échantillon (invalide, alcool résiduel).</li> <li>▪ Analyser les actions à prendre lors de situations particulières ou en présence de messages à l'écran.</li> <li>▪ Respecter les mises en garde quant à l'utilisation de l'alcootest.</li> </ul>	6 h	2, 3, 4

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
7	<b>L'UTILISATION DU SIMULATEUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les caractéristiques internes et externes des différentes marques et modèles de simulateur.</li> <li>▪ Expliquer les différents messages d'erreur.</li> <li>▪ Préciser l'utilité du simulateur.</li> <li>▪ Connaître la composition de la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Déterminer les paramètres attendus lors d'un test de contrôle à l'aide d'un simulateur.</li> <li>▪ Énumérer les vérifications à effectuer en présence d'un test de contrôle hors norme.</li> </ul>	45 min	2, 4
8	<b>LA PRÉPARATION DE L'ALCOOTEST – EXERCICES PRATIQUES : PARTIE 1-2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer l'alcootest et ses équipements.</li> <li>▪ Mettre en marche l'alcootest et ses équipements.</li> <li>▪ Utiliser le tableau « Préparation pour un test » (PPT).</li> <li>▪ Vérifier la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Préparer le simulateur.</li> <li>▪ Inscrire les données relatives aux changements de la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Préparer la séquence d'opérations de l'alcootest (AIACABA).</li> <li>▪ Pratiquer les différentes fonctions accessibles par le clavier de l'appareil.</li> </ul>	5 h	2, 3
9	<b>LA RÉALISATION DES TESTS AVEC LE PRÉVENU - EXERCICES PRATIQUES : PARTIES 3-4-5-6</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collecter les informations pertinentes concernant le prévenu avant les tests.</li> <li>▪ Préparer la séquence d'opérations.</li> <li>▪ Préparer le prévenu avant le premier prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Réaliser la séquence d'opérations pour le premier prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Prélever un échantillon d'haleine en respectant les critères requis.</li> <li>▪ Réaliser la séquence d'opérations pour le deuxième prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Interpréter les résultats et les graphiques des fiches d'imprimante.</li> <li>▪ Prendre une décision appropriée lors d'un test de contrôle non conforme, de situations particulières ou en présence de messages sur l'écran.</li> <li>▪ Appliquer ses pouvoirs et devoirs.</li> </ul>	8 h	2, 3, 4
10	<b>LA RÉDACTION DES FORMULAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédiger les rapports requis.</li> <li>▪ Valider le contenu de chacun des rapports ou formulaires.</li> <li>▪ Signifier le certificat du technicien qualifié.</li> <li>▪ Signifier le certificat de l'analyste.</li> </ul>	1 h	3, 4, 5
11	<b>L'UTILISATION DE L'ALCOOTEST : ACTIVITÉ GLOBALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer l'ensemble des savoirs et des habiletés visés dans les activités précédentes, et ce, dans une situation complète d'utilisation de l'alcootest.</li> </ul>	1 h 30 min	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
12	<b>L'EXPÉRIMENTATION AVEC DES SUJETS INTOXIQUÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer l'ensemble des savoirs et des habiletés visées par les activités précédentes dans un contexte réel avec des sujets sont intoxiqués par l'alcool.</li> </ul>	3 h 45 min	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
13	<b>LE TÉMOIGNAGE À LA COUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recueillir les éléments de preuve.</li> <li>▪ Transmettre la divulgation de la preuve.</li> <li>▪ Expliquer les éléments importants que doit démontrer la poursuite dans une situation de capacité de conduite affaiblie avec une alcoolémie supérieure à de 80 mg %.</li> <li>▪ Appliquer la présomption et les motifs.</li> <li>▪ Identifier les questions susceptibles d'être posées au technicien qualifié par la poursuite ou la défense.</li> <li>▪ Répondre aux questions posées.</li> </ul>	2h	2, 3, 4, 5, 6
14	<b>ÉPREUVE CERTIFICATIVE ET EXERCICES PRATIQUES EN LABORATOIRE</b>	7h	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
15	<b>BILAN DES ACQUIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rétroaction sur la rédaction des formulaires remplis par les étudiants.</li> <li>▪ Faire le point sur les apprentissages réalisés durant le cours.</li> </ul>	10 min	s. o.
16	<b>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	5 min	s. o.

## Évaluation

Au terme de ce cours, chaque étudiant devra faire la démonstration de sa compétence à utiliser adéquatement l'appareil DataMaster DMT-C, et ce, à l'occasion d'une épreuve certificative.

Cette épreuve certificative exige de chaque étudiant qu'il agisse concrètement comme technicien qualifié en alcootest en s'acquittant des différentes tâches qui lui incombent en vertu de cette fonction. L'épreuve comporte quatre parties :

- PARTIE 1 :** Un examen pratique où l'étudiant devra démontrer ses habiletés à utiliser, selon le protocole établi, l'alcootest DataMaster DMT-C lors de la simulation d'un dossier opérationnel;
- PARTIE 2 :** Un examen pratique en laboratoire où l'étudiant devra démontrer ses habiletés à manipuler, selon le protocole établi, les instruments requis lors d'une situation particulière en manipulant l'alcootest DataMaster DMT-C;
- PARTIE 3 :** Un examen théorique où l'étudiant devra démontrer ses connaissances concernant l'alcootest DataMaster DMT-C et ses équipements, et dont la note minimale est fixée à 80 %;
- PARTIE 4 :** Un exercice pratique où l'étudiant devra s'initier à l'*Activité de maintien de la compétence DataMaster DMT-C* sur la plateforme Moodle de l'École nationale de police du Québec.

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. Ainsi, l'étudiant ayant échoué à l'un ou l'autre des indicateurs minimaux, pour l'un ou l'autre des critères d'évaluation qu'ils décrivent, sera considéré en échec et devra reprendre le cours *Technicien qualifié en alcootest - DataMaster DMT-C* [SER-1050] en entier.

L'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes délivré par l'École nationale de police du Québec avec l'une ou l'autre des deux cotes suivantes : « S » pour *Succès* ou « E » pour *Échec*. L'étudiant qui aura la cote « S » recevra une carte de qualification valide pour une période de cinq ans.

## Bibliographie

- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC – LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE, *Technicien qualifié en alcootest – Pharmacologie de l'alcool*, Nicolet, ENPQ, 2015, 13 p. (précis de cours [SER-1007/1009]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Guide de rédaction des rapports et des formulaires*, 6<sup>e</sup> édition, [multi-média], Nicolet, ENPQ, 2015.
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Technicien qualifié en alcootest – Intoxilyzer® 5000 C*, Nicolet, ENPQ, décembre 2015, 87 p. (précis de cours [SER-1009/2012/2028]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Technicien qualifié en alcootest – DataMaster DMT-C – Guide de rédaction des formulaires*, Nicolet, ENPQ, 2016, 27 p. (précis de cours [SER-1050/2038]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Technicien qualifié en alcootest – Le simulateur*, Nicolet, ENPQ, 2016, 35 p. (précis de cours [SER-0005/0006/0025/1007/1009/1050]).
- NATIONAL PATENT ANALYTICAL SYSTEMS INC., *DataMaster DMT – Guide de l'utilisateur*, Ohio -États-Unis, Davtech - version française, mars 2009, 18 p.









**Technicien qualifié en  
éthylomètre –  
DataMaster DMT-C**



*Plan  
de cours*

**209-204-18**



**Technicien qualifié en éthylomètre  
DataMaster DMT-C**

*Plan de cours*

**209-204-18**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2011.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

## Présentation

Le cours *Technicien qualifié en éthylomètre – DataMaster DMT-C* s’adresse à tout candidat inscrit par un « directeur » selon la définition de la *Politique à l’égard de la désignation des techniciens qualifiés en éthylomètre* du ministère de la Sécurité publique. Il vise essentiellement l’acquisition de connaissances théoriques et d’habiletés spécifiques qui permettront au candidat d’utiliser de façon adéquate l’éthylomètre DataMaster DMT-C selon le protocole établi.

Un accent particulier sera mis sur l’adoption et le développement de valeurs spécifiques qui guideront le futur technicien qualifié dans l’utilisation de l’éthylomètre.

Dans cette optique, le cours *Technicien qualifié en éthylomètre – DataMaster DMT-C* vient enrichir la formation du policier en matière de capacité de conduire affaiblie en visant l’acquisition de connaissances et de techniques spécifiques qui lui permettront d’adopter et de développer des attitudes conséquentes à ses futures fonctions.



## Généralités

### ■ PRÉALABLES

- Aucun.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Instructeurs qualifiés reconnus par l'École nationale de police du Québec.

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Tout candidat inscrit par un « directeur » selon la définition de la *Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en éthylomètre*.

### ■ DURÉE

Quarante heures, réparties sur 5 jours de 8 heures.

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum 16, maximum 20.

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser l'éthylomètre DataMaster DMT-C selon le protocole établi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d'exercices pratiques en laboratoire ou en classe (simulations, jeux de rôle, tests avec des personnes intoxiquées, tribunal-école), de rétroactions et d'exposés animation.</li> <li>• À l'aide d'un éthylomètre DataMaster DMT-C, d'un simulateur et d'une imprimante.</li> <li>• Au moyen des formulaires requis.</li> <li>• À l'aide de documents de référence (précis de cours, etc.).</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Décrire le fonctionnement de l'éthylomètre.	1.1 Formulation adéquate des caractéristiques générales de l'éthylomètre 1.2 Énumération précise de l'aspect extérieur de l'appareil 1.3 Compréhension adéquate des principes d'analyse de l'éthylomètre 1.4 Identification juste des critères requis pour l'analyse d'un échantillon d'haleine 1.5 Utilisation efficace des différentes fonctions de l'éthylomètre 1.6 Reconnaissance judicieuse des messages de l'appareil 1.7 Compréhension adéquate du fonctionnement interne de l'appareil 1.8 Connaissance judicieuse de la spécificité de l'appareil
<b>2.</b> Préparer l'éthylomètre.	2.1 Utilisation appropriée de la méthode de travail « Préparation pour un test » (PPT) 2.2 Préparation adéquate du simulateur lors d'un changement de la solution d'alcool type
<b>3.</b> Effectuer les tests avec le prévenu.	3.1 Collecte préalable des informations requises concernant le prévenu 3.2 Préparation adéquate de la séquence d'opérations 3.3 Préparation appropriée du sujet 3.4 Prélèvement adéquat du premier échantillon d'haleine 3.5 Prélèvement adéquat du deuxième échantillon d'haleine 3.6 Décision appropriée lors du prélèvement d'un échantillon d'haleine
<b>4.</b> Interpréter les résultats obtenus.	4.1 Prise de décision appropriée en présence d'un test d'étalonnage non conforme 4.2 Interprétation de messages en présence de situations particulières 4.3 Vérification adéquate des formulaires imprimés par l'appareil 4.4 Interprétation exacte du graphique de la fiche d'imprimante 4.5 Prise de décision juste en présence d'un écart entre les résultats des tests sur le sujet
<b>5.</b> Traiter les formulaires et les rapports requis.	5.1 Validation correcte des données inscrites sur les différents formulaires 5.2 Signature conforme des formulaires et des rapports 5.3 Rédaction adéquate du rapport complémentaire 5.4 Disposition appropriée des formulaires et des rapports produits

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>6.</b> Témoigner à la cour.	6.1 Préparation adéquate de son témoignage 6.2 Respect des principes de base d'un témoignage
<b>7.</b> Interpréter les mesures et les calculs dans l'analyse de l'haleine.	7.1 Utilisation adéquate de mesures pour déterminer la concentration d'alcool dans le sang 7.2 Énonciation exacte de la relation de l'alcool dans le sang avec celle de l'échantillon d'haleine 7.3 Explication appropriée de la relation entre la température et le volume d'un gaz
<b>8.</b> Comprendre le rôle de l'alcool lié à la capacité de conduire affaiblie.	8.1 Compréhension correcte de la chimie de l'alcool 8.2 Description exacte des trois phases de la courbe d'alcoolémie 8.3 Reconnaissance juste des effets de l'alcool sur l'organisme humain 8.4 Explication appropriée du comportement du conducteur en relation avec l'alcool
<b>Pour toute la compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre appropriée des mises en garde quant à l'utilisation de l'éthylomètre</li> <li>▪ Connaissance appropriée de l'entretien préventif</li> <li>▪ Connaissance adéquate des différentes tonalités émises par l'instrument</li> <li>▪ Connaissances appropriées pour effectuer un prélèvement adéquat d'air alvéolaire</li> </ul>

## Contenu de la formation

### LE SYSTÈME MÉTRIQUE ET LES LOIS PHYSIQUES

- Les mesures et les calculs dans l'analyse de l'haleine
- La relation entre l'alcool dans le sang et l'échantillon d'haleine

### LA PHARMACOLOGIE ET LA PHYSIOLOGIE DE L'ALCOOL

- Les propriétés de l'alcool
- Les effets de l'alcool sur l'organisme
- Les phases d'intoxication alcoolique
- La tolérance à l'alcool
- L'alcool et la conduite automobile
- Les manifestations s'apparentant aux symptômes de l'intoxication alcoolique
- La composition de l'alcool
- La physiologie de l'alcool
- Les trois phases de la courbe d'alcoolémie :
  - ◊ l'absorption
  - ◊ la distribution
  - ◊ l'élimination
- La courbe d'alcoolémie
- Les courbes d'absorption

### LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTHYLOMÈTRE

- Les caractéristiques générales de l'éthylomètre
- La description de l'aspect extérieur
- Le principe d'analyse (infrarouge)
- Le fonctionnement interne de l'appareil
- Les trois systèmes fondamentaux qui composent l'appareil DataMaster DMT-C :
  - ◊ le système optique
  - ◊ le système réglant la circulation de l'air
  - ◊ le système micro-ordinateur
- L'utilisation de l'appareil :
  - ◊ la mise en marche de l'instrument
  - ◊ la navigation à travers les différentes fonctions de l'appareil :
    - ◆ l'affichage de l'écran principal
    - ◆ les menus et les sous-menus
    - ◆ les boutons d'action
    - ◆ les barres d'information
- La séquence d'opérations (AIAEABA) pour un prélèvement d'échantillon d'haleine sur un prévenu
- Le prélèvement de l'échantillon d'air alvéolaire
- Les trois critères requis par l'appareil pour l'analyse d'un échantillon d'haleine
- L'évaluation des critères par l'éthylomètre DataMaster DMT-C
- L'échantillon invalide

- La détermination de l'alcool résiduel dans la bouche
- La spécificité de l'éthylomètre DataMaster DMT-C
- Les mises en garde quant à l'utilisation de l'éthylomètre
- Les messages particuliers de l'appareil, leur signification et les actions à prendre

### **L'UTILISATION DU SIMULATEUR**

- L'identification des différentes marques et modèles de simulateur
- La description des caractéristiques internes et externes
- Les différents messages d'erreur émis par certains simulateurs
- L'utilité du simulateur
- La composition de la solution d'alcool type
- Les paramètres attendus lors d'un test d'étalonnage à l'aide d'un simulateur
- Les vérifications à effectuer en présence d'un test d'étalonnage hors norme

### **LA PRÉPARATION DE L'ÉTHYLOMÈTRE**

- La préparation pour un test (PPT)
- La vérification du fonctionnement des instruments :
  - ↳ l'éthylomètre
  - ↳ le simulateur
  - ↳ l'imprimante
- La vérification du certificat de l'analyste
- Le protocole d'utilisation du simulateur
- La vérification de la solution d'alcool type
- La préparation du simulateur lors d'un changement de la solution d'alcool type
- L'identification des composantes de l'éthylomètre
- La mise en marche des différents instruments
- La vérification de l'exactitude de l'heure et de la date sur l'appareil

### **LA RÉALISATION DES TESTS AVEC UN PRÉVENU**

- La collecte des informations pertinentes concernant le prévenu
- La présomption et l'identification des motifs
- La période d'attente conforme du prévenu avant un test
- Le respect de la *Charte des droits et libertés de la personne* et des garanties juridiques
- La saisie des données dans l'appareil
- Le fonctionnement de la séquence d'opérations de l'éthylomètre (AIAEABA)
- La préparation du prévenu avant le prélèvement de l'échantillon d'haleine
- L'explication au prévenu des conséquences d'un refus
- L'identification du technicien qualifié
- Le nombre de tests exigés et leur durée
- Le temps requis pour effectuer un prélèvement
- Le délai requis entre les tests
- Les consignes sur la façon de souffler
- L'utilisation de la pièce buccale
- La vérification de la compréhension du prévenu à l'égard des informations transmises
- Les différents tests de vérification (tests à blanc, standard interne et test d'étalonnage)
- La communication de l'ordre de fournir un échantillon
- Les critères requis pour l'obtention d'un échantillon d'haleine acceptable pour l'appareil

- L'obtention d'un prélèvement convenable et satisfaisant pour le technicien qualifié
- L'utilisation des boutons d'action accessibles par l'écran tactile
- L'utilisation des fonctions accessibles par le clavier
- La procédure à suivre en présence de messages de l'appareil ou lors de situations particulières
- La décision appropriée en présence d'un test d'étalonnage non conforme
- Le respect d'une période d'attente minimale entre les deux prélèvements de l'échantillon d'haleine
- Le rôle du technicien qualifié en qualité de personne désignée par le procureur général
- La connaissance des objectifs visés par le procureur aux poursuites criminelles et pénales

### **L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS**

- La validation de la conformité des données
- L'écart admissible entre les résultats et le choix de la marche à suivre
- L'interprétation des résultats des différents tests (test à blanc, test d'étalonnage, test d'haleine)
- L'interprétation du graphique de la fiche d'imprimante
- Les motifs de croire à la commission d'une infraction criminelle
- Les infractions potentielles
- Le diagnostic de la situation et l'analyse des résultats au regard de l'aspect légal ou lors de situations particulières

### **LES FORMULAIRES ET LES RAPPORTS REQUIS**

- L'utilisation et la rédaction des rapports et formulaires requis :
  - ↳ le certificat de l'analyste
  - ↳ les fiches d'imprimante
  - ↳ le certificat du technicien qualifié
  - ↳ le complément de rapport d'enquête
- Les exigences de la rédaction des formulaires et des rapports
- La procédure de signification des documents
- La disposition des rapports et des formulaires

### **LE TÉMOIGNAGE À LA COUR**

- La préparation du dossier
- La présentation de la preuve
- Le recueil des éléments de preuve
- La transmission de la divulgation de la preuve
- L'application de la présomption et des motifs
- La préparation pour le témoignage à la cour
- Le témoignage du technicien qualifié
- Les éléments à prouver par la poursuite dans un cas de capacité de conduire affaiblie avec un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 80 mg %
- Les questions susceptibles d'être posées au technicien qualifié par le procureur aux poursuites criminelles et pénales
- Les questions susceptibles d'être posées par le procureur de la défense

## Démarche didactique

L'expérience concrète de l'utilisation de l'éthylomètre DataMaster DMT-C, la réflexion sur ses propres performances comme technicien qualifié, l'entraînement et le *coaching* par les formateurs sont au cœur des stratégies de formation utilisées dans ce cours.

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des techniciens qualifiés en éthylomètre qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation. À l'exception des éléments concernant les lois physiques, la pharmacologie de l'alcool, la physiologie de l'alcool et la théorie sur le fonctionnement de l'appareil qui se déroulent en classe, le cours se réalise essentiellement en laboratoire. Ainsi, les étudiants sont amenés à réaliser les tâches habituelles d'un technicien qualifié. Donc, sous la supervision des formateurs, ils doivent préparer l'éthylomètre, réaliser des tests avec le prévenu, interpréter les résultats obtenus, rédiger les formulaires et les rapports requis et préparer leur témoignage à la cour.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à utiliser l'éthylomètre DataMaster DMT-C que les étudiants sont amenés à acquérir les habiletés requises par leur fonction de travail.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir. Les rétroactions sont également des moments privilégiés pour amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et à leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *feedbacks* personnalisés et collectifs transmis à la suite de leurs observations.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétences visées, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> </ul>	20 min	s. o.
2	<b>DIAGNOSTIC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les problèmes et les difficultés éprouvés sur le terrain en matière de capacité de conduire affaiblie.</li> <li>▪ Faire part de ses attentes et de sa motivation à l'égard du cours.</li> </ul>	10 min	s. o.
3	<b>L'INTERPRÉTATION DES MESURES ET DES CALCULS DANS L'ANALYSE DE L'HALEINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les mesures pour déterminer la concentration d'alcool dans le sang.</li> <li>▪ Définir la relation de l'alcool dans le sang avec celle de l'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Expliquer le principe de fonctionnement de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Expliquer la relation entre la température et le volume d'un gaz.</li> </ul>	1 h 15 min	1, 7
4	<b>L'IDENTIFICATION DU RÔLE DE L'ALCOOL LIÉ À LA CAPACITÉ DE CONDUIRE AFFAIBLIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expliquer la chimie de l'alcool.</li> <li>▪ Décrire les trois phases de la courbe d'alcoolémie.</li> <li>▪ Expliquer le comportement de l'organisme par rapport à l'alcool.</li> <li>▪ Reconnaître les effets de l'alcool sur l'organisme humain.</li> </ul>	1 h 45 min	7, 8
5	<b>LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTHYLOMÈTRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les composantes externes et internes de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Expliquer le principe d'analyse (infrarouge).</li> <li>▪ Décrire le fonctionnement interne de l'appareil.</li> <li>▪ Utiliser les différentes fonctions de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Identifier les différents messages de l'appareil.</li> </ul>	1 h 15 min	1, 3, 4
6	<b>LE PRÉLÈVEMENT DE L'ÉCHANTILLON D'HALEINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expliquer la séquence d'opérations (AIAEABA) de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Reconnaître le prélèvement adéquat d'un échantillon d'air alvéolaire.</li> <li>▪ Identifier les critères requis par l'appareil pour l'analyse d'un échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Décrire l'évaluation des critères par l'éthylomètre.</li> <li>▪ Préciser la spécificité de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Différencier la nature d'un échantillon (invalide, alcool résiduel).</li> <li>▪ Analyser les actions à prendre lors de situations particulières ou en présence de messages à l'écran.</li> <li>▪ Respecter les mises en garde quant à l'utilisation de l'éthylomètre.</li> </ul>	6 h	2, 3, 4



N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
7	<b>L'UTILISATION DU SIMULATEUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les caractéristiques internes et externes des différentes marques et modèles de simulateur.</li> <li>▪ Expliquer les différents messages d'erreur.</li> <li>▪ Préciser l'utilité du simulateur.</li> <li>▪ Connaître la composition de la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Déterminer les paramètres attendus lors d'un test d'étalonnage à l'aide d'un simulateur.</li> <li>▪ Énumérer les vérifications à effectuer en présence d'un test d'étalonnage hors norme.</li> </ul>	45 min	2, 4
8	<b>LA PRÉPARATION DE L'ÉTHYLOMÈTRE – EXERCICES PRATIQUES : PARTIE 1-2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer l'éthylomètre et ses équipements.</li> <li>▪ Mettre en marche l'éthylomètre et ses équipements.</li> <li>▪ Utiliser le tableau « Préparation pour un test » (PPT).</li> <li>▪ Vérifier la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Préparer le simulateur.</li> <li>▪ Incrire les données relatives aux changements de la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Préparer la séquence d'opérations de l'éthylomètre (AIAEABA).</li> <li>▪ Pratiquer les différentes fonctions accessibles par le clavier de l'appareil.</li> </ul>	5 h	2, 3
9	<b>LA RÉALISATION DES TESTS AVEC LE PRÉVENU - EXERCICES PRATIQUES : PARTIES 3-4-5-6</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collecter les informations pertinentes concernant le prévenu avant les tests.</li> <li>▪ Préparer la séquence d'opérations.</li> <li>▪ Préparer le prévenu avant le premier prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Réaliser la séquence d'opérations pour le premier prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Prélever un échantillon d'haleine en respectant les critères requis.</li> <li>▪ Réaliser la séquence d'opérations pour le deuxième prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Interpréter les résultats et les graphiques des fiches d'imprimante.</li> <li>▪ Prendre une décision appropriée lors d'un test d'étalonnage non conforme, de situations particulières ou en présence de messages sur l'écran.</li> <li>▪ Appliquer ses pouvoirs et devoirs.</li> </ul>	8 h	2, 3, 4
10	<b>LA RÉDACTION DES FORMULAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédiger les rapports requis.</li> <li>▪ Valider le contenu de chacun des rapports ou formulaires.</li> <li>▪ Signifier le certificat du technicien qualifié.</li> <li>▪ Signifier le certificat de l'analyste.</li> </ul>	1 h	3, 4, 5
11	<b>L'UTILISATION DE L'ÉTHYLOMÈTRE : ACTIVITÉ GLOBALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer l'ensemble des savoirs et des habiletés visés dans les activités précédentes, et ce, dans une situation complète d'utilisation de l'éthylomètre.</li> </ul>	1 h 30 min	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
12	<b>L'EXPÉRIMENTATION AVEC DES SUJETS INTOXIQUÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer l'ensemble des savoirs et des habiletés visées par les activités précédentes dans un contexte réel avec des sujets sont intoxiqués par l'alcool.</li> </ul>	3 h 45 min	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
13	<b>LE TÉMOIGNAGE À LA COUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recueillir les éléments de preuve.</li> <li>▪ Transmettre la divulgation de la preuve.</li> <li>▪ Expliquer les éléments importants que doit démontrer la poursuite dans une situation de capacité de conduire affaiblie avec une alcoolémie égale ou supérieure à de 80 mg %.</li> <li>▪ Appliquer la présomption et les motifs.</li> <li>▪ Identifier les questions susceptibles d'être posées au technicien qualifié par la poursuite ou la défense.</li> <li>▪ Répondre aux questions posées.</li> </ul>	2h	2, 3, 4, 5, 6
14	<b>ÉPREUVE CERTIFICATIVE ET EXERCICES PRATIQUES EN LABORATOIRE</b>	7h	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
15	<b>BILAN DES ACQUIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rétroaction sur la rédaction des formulaires remplis par les étudiants.</li> <li>▪ Faire le point sur les apprentissages réalisés durant le cours.</li> </ul>	10 min	s. o.
16	<b>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	5 min	s. o.

## Évaluation

Au terme de ce cours, chaque étudiant devra faire la démonstration de sa compétence à utiliser adéquatement l'appareil DataMaster DMT-C, et ce, à l'occasion d'une épreuve certificative.

Cette épreuve certificative exige de chaque étudiant qu'il agisse concrètement comme technicien qualifié en éthylomètre en s'acquittant des différentes tâches qui lui incombent en vertu de cette fonction. L'épreuve comporte quatre parties :

- PARTIE 1 :** Un examen pratique où l'étudiant devra démontrer ses habiletés à utiliser, selon le protocole établi, l'éthylomètre DataMaster DMT-C lors de la simulation d'un dossier opérationnel;
- PARTIE 2 :** Un examen pratique en laboratoire où l'étudiant devra démontrer ses habiletés à manipuler, selon le protocole établi, les instruments requis lors d'une situation particulière en manipulant l'éthylomètre DataMaster DMT-C;
- PARTIE 3 :** Un examen théorique où l'étudiant devra démontrer ses connaissances concernant l'éthylomètre DataMaster DMT-C et ses équipements, et dont la note minimale est fixée à 80 %;
- PARTIE 4 :** Un exercice pratique où l'étudiant devra s'initier à l'*Activité de maintien de la compétence DataMaster DMT-C* sur la plateforme Moodle de l'École nationale de police du Québec.

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. Ainsi, l'étudiant ayant échoué à l'un ou l'autre des indicateurs minimaux, pour l'un ou l'autre des critères d'évaluation qu'ils décrivent, sera considéré en échec et devra reprendre le cours *Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C* en entier.

L'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes délivré par l'École nationale de police du Québec avec l'une ou l'autre des deux cotes suivantes : « S » pour *Succès* ou « E » pour *Échec*. L'étudiant qui aura la cote « S » recevra une carte de qualification valide pour une période de cinq ans.





# DataMaster DMT-C – Notions spécifiques



*Plan  
de cours*

**209-206-10**



**DataMaster DMT-C –  
Notions spécifiques**

*Plan de cours*

**209-206-10**



**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2011.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisées par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

## Présentation

Le cours *DataMaster DMT-C – Notions spécifiques* s’adresse exclusivement aux techniciens qualifiés en fonction. Il vise essentiellement l’acquisition de compétences spécifiques qui permettront au technicien qualifié de bien connaître l’utilisation de l’éthylomètre DataMaster DMT-C, qui est un éthylomètre approuvé par le *Code criminel*.

Outre le principe de fonctionnement de l’instrument, la description des composantes internes et externes et la spécificité de l’éthylomètre, un accent particulier sera mis sur la préparation de l’éthylomètre, sur la réalisation des tests avec le prévenu, sur l’interprétation des résultats, sur la rédaction des différents formulaires et rapports requis et sur le témoignage à la cour.

En somme, le cours *DataMaster DMT-C – Notions spécifiques* est une formation essentiellement pratique qui vise à assurer la compétence des techniciens qualifiés et à actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l’utilisation de cet appareil.

Conformément à la Politique à l’égard de la désignation des techniciens qualifiés en éthylomètre du ministère de la Sécurité publique, la réussite de cours assure à ces derniers une désignation spécifique à titre de technicien qualifié sur l’éthylomètre DataMaster DMT-C pour une période de cinq ans.

## Généralités

### ■ PRÉALABLES

- Être technicien qualifié.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Instructeurs qualifiés reconnus par l'École nationale de police du Québec.

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Tous les techniciens qualifiés formés par l'École nationale de police du Québec.

### ■ DURÉE

32 heures réparties sur 4 jours de 8 heures.

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum 16, maximum 20.

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser l'éthylomètre DataMaster DMT-C selon le protocole établi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d'exercices pratiques en laboratoire ou en classe (simulations, jeux de rôle, tests avec des personnes intoxiquées, tribunal-école), de rétroactions et d'exposés animation.</li> <li>• À l'aide d'un éthylomètre DataMaster DMT-C, d'un simulateur et d'une imprimante.</li> <li>• Au moyen des formulaires requis.</li> <li>• À l'aide de documents de référence (précis de cours, etc.).</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Décrire le fonctionnement de l'éthylomètre.	1.1 Formulation adéquate des caractéristiques générales de l'éthylomètre 1.2 Énumération précise de l'aspect extérieur de l'appareil 1.3 Compréhension adéquate du principe d'analyse de l'éthylomètre 1.4 Identification juste des critères requis pour l'analyse d'un échantillon d'haleine 1.5 Utilisation efficace des différentes fonctions de l'éthylomètre 1.6 Reconnaissance judicieuse des messages de l'appareil 1.7 Compréhension adéquate du fonctionnement interne de l'appareil 1.8 Connaissance judicieuse de la spécificité de l'appareil
<b>2.</b> Préparer l'éthylomètre.	2.1 Utilisation appropriée de la méthode de travail « Préparation pour un test » (PPT) 2.2 Préparation adéquate du simulateur lors d'un changement de la solution d'alcool type
<b>3.</b> Effectuer les tests avec le prévenu.	3.1 Collecte préalable des informations requises concernant le prévenu 3.2 Préparation adéquate de la séquence d'opérations 3.3 Préparation appropriée du sujet 3.4 Prélèvement adéquat du premier échantillon d'haleine 3.5 Prélèvement adéquat du deuxième échantillon d'haleine 3.6 Décision appropriée lors du prélèvement d'un échantillon d'haleine
<b>4.</b> Interpréter les résultats obtenus.	4.1 Prise de décision appropriée en présence d'un test d'étalonnage non conforme 4.2 Interprétation de messages en présence de situations particulières 4.3 Vérification adéquate des formulaires imprimés par l'appareil 4.4 Interprétation exacte du graphique de la fiche d'imprimante 4.5 Prise de décision juste en présence d'un écart entre les résultats des tests sur le sujet

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
<b>5.</b> Traiter les formulaires et les rapports requis.	5.1 Validation correcte des données inscrites sur les différents formulaires 5.2 Signature conforme des formulaires et des rapports 5.3 Rédaction adéquate du rapport complémentaire 5.4 Disposition appropriée des formulaires et des rapports produits
<b>6.</b> Témoigner à la cour.	6.1 Préparation adéquate de son témoignage 6.2 Respect des principes de base d'un témoignage
<b>Pour toute la compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise en œuvre appropriée des mises en garde quant à l'utilisation de l'éthylomètre</li><li>▪ Connaissance appropriée de l'entretien préventif</li><li>▪ Connaissance adéquate des différentes tonalités émises par l'instrument</li><li>▪ Connaissances appropriées pour effectuer un prélèvement adéquat d'air alvéolaire</li></ul>

## Contenu de la formation

### LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTHYLOMÈTRE

- Les caractéristiques générales de l'éthylomètre
- La description de l'aspect extérieur
- Le principe d'analyse (infrarouge)
- Le fonctionnement interne de l'appareil
- Les trois systèmes fondamentaux qui composent l'appareil DataMaster DMT-C :
  - ↳ le système optique
  - ↳ le système réglant la circulation de l'air
  - ↳ le système micro-ordinateur
- L'utilisation de l'appareil :
  - ↳ la mise en marche de l'instrument
  - ↳ la navigation à travers les différentes fonctions de l'appareil
  - ↳ l'affichage de l'écran principal
    - ◆ les menus et les sous-menus
    - ◆ le bouton d'applications
    - ◆ les barres d'information
    - ◆ les boîtes de dialogue
- La séquence d'opérations (AIAEABA) pour un prélèvement d'échantillon d'haleine sur un prévenu
- Le prélèvement de l'échantillon d'air alvéolaire
- Les trois critères requis par l'appareil pour l'analyse d'un échantillon d'haleine
- L'évaluation des critères par l'éthylomètre DataMaster DMT-C
- L'échantillon invalide
- La détermination de l'alcool résiduel dans la bouche
- La spécificité de l'éthylomètre DataMaster DMT-C
- Les mises en garde quant à l'utilisation de l'éthylomètre
- Les messages particuliers de l'appareil, leur signification et les actions à prendre

### L'UTILISATION DU SIMULATEUR

- Rappel des notions sur l'utilisation du simulateur :
  - ↳ les différents messages d'erreur émis par certains simulateurs
  - ↳ l'utilité du simulateur
  - ↳ la composition de la solution d'alcool type
  - ↳ les paramètres attendus lors d'un test d'étalonnage à l'aide d'un simulateur
  - ↳ les vérifications à effectuer en présence d'un test d'étalonnage hors norme

### LA PRÉPARATION DE L'ÉTHYLOMÈTRE

- La préparation pour un test (PPT)
- La vérification du fonctionnement des instruments :
  - ↳ l'éthylomètre
  - ↳ le simulateur
  - ↳ l'imprimante
- La vérification du certificat de l'analyste

- Le protocole d'utilisation du simulateur
- La vérification de la solution d'alcool type
- La préparation du simulateur lors d'un changement de la solution d'alcool type
- L'identification des composantes de l'éthylomètre
- La mise en marche des différents instruments
- La vérification de l'exactitude de l'heure et de la date sur l'appareil

## LA RÉALISATION DES TESTS AVEC UN PRÉVENU

- La collecte des informations pertinentes concernant le prévenu
- La présomption et l'identification des motifs
- La période d'attente conforme du prévenu avant un test
- Le respect de la *Charte des droits et libertés de la personne* et des garanties juridiques
- La saisie des données dans l'appareil
- Le fonctionnement de la séquence d'opérations de l'éthylomètre (AIAEABA)
- La préparation du prévenu avant le prélèvement de l'échantillon d'haleine
- L'explication au prévenu des conséquences d'un refus
- L'identification du technicien qualifié
- Le nombre de tests exigés et leur durée
- Le temps requis pour effectuer un prélèvement
- Le délai requis entre les tests
- Les consignes sur la façon de souffler
- L'utilisation de la pièce buccale
- La vérification de la compréhension du prévenu à l'égard des informations transmises
- Les différents tests de vérification (tests à blanc, standard interne et test d'étalonnage)
- La communication de l'ordre de fournir un échantillon
- Les critères requis pour l'obtention d'un échantillon d'haleine acceptable pour l'appareil
- L'obtention d'un prélèvement convenable et satisfaisant pour le technicien qualifié
- L'utilisation des boutons d'action accessibles par l'écran tactile
- L'utilisation des combinaisons de touches (raccourcis-clavier)
- La procédure à suivre en présence de messages de l'appareil ou lors de situations particulières
- La décision appropriée en présence d'un test d'étalonnage non conforme
- Le respect d'une période d'attente minimale entre les deux prélèvements de l'échantillon d'haleine
- Le rôle du technicien qualifié en qualité de personne désignée par le procureur général
- La connaissance des objectifs visés par le procureur aux poursuites criminelles et pénales

## L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS

- La validation de la conformité des données
- L'écart admissible entre les résultats et le choix de la marche à suivre
- L'interprétation des résultats des différents tests (test à blanc, test d'étalonnage, test d'haleine)
- L'interprétation du graphique de la fiche d'imprimante
- Les motifs de croire à la commission d'une infraction criminelle
- Les infractions potentielles
- Le diagnostic de la situation et l'analyse des résultats au regard de l'aspect légal ou lors de situations particulières

## LES FORMULAIRES ET LES RAPPORTS REQUIS

- L'utilisation et la rédaction des rapports et formulaires requis :
  - ↳ le certificat de l'analyste
  - ↳ les fiches d'imprimante
  - ↳ le certificat du technicien qualifié
  - ↳ le complément de rapport d'enquête
- Les exigences de la rédaction des formulaires et des rapports
- La procédure de signification des documents
- La disposition des rapports et des formulaires

## LE TÉMOIGNAGE À LA COUR

- La préparation du dossier
- La présentation de la preuve
- Le recueil des éléments de preuve
- La transmission de la divulgation de la preuve
- L'application de la présomption et des motifs
- La préparation pour le témoignage à la cour
- Le témoignage du technicien qualifié
- Les éléments à prouver par la poursuite dans un cas de capacité de conduire affaiblie avec un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 80 mg %
- Les questions susceptibles d'être posées au technicien qualifié par le procureur aux poursuites criminelles et pénales
- Les questions susceptibles d'être posées par le procureur de la défense



## Démarche didactique

L'expérience concrète de l'utilisation de l'éthylomètre DataMaster DMT-C, la réflexion sur ses propres performances comme technicien qualifié, l'entraînement et le *coaching* par les formateurs sont au cœur des stratégies de formation utilisées dans ce cours.

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des techniciens qualifiés qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation. À l'exception des éléments concernant le fonctionnement de l'éthylomètre qui se déroulent en classe, le cours se réalise essentiellement en laboratoire. Ainsi, les étudiants sont amenés à réaliser les tâches habituelles d'un technicien qualifié. Donc, sous la supervision des formateurs, ils doivent préparer l'éthylomètre, réaliser des tests avec le prévenu, interpréter les résultats obtenus, rédiger les formulaires et les rapports requis et préparer leur témoignage à la cour.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à utiliser l'éthylomètre DataMaster DMT-C que les étudiants sont amenés acquérir les habiletés requises par leur fonction de travail.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir. Les rétroactions sont également des moments privilégiés pour amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et à leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *feedbacks* personnalisés et collectifs transmis à la suite de leurs observations.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétences visées, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> </ul>	20 min	s. o.
2	<b>DIAGNOSTIC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les problèmes et les difficultés éprouvés sur le terrain en matière de capacité de conduire affaiblie et d'utilisation d'un éthylomètre.</li> <li>▪ Faire part de ses attentes et de sa motivation à l'égard du cours.</li> </ul>	10 min	s. o.
3	<b>LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTHYLOMÈTRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les composantes externes et internes de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Expliquer le principe d'analyse (infrarouge).</li> <li>▪ Décrire le fonctionnement interne de l'appareil.</li> <li>▪ Utiliser les différentes fonctions de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Identifier les différents messages de l'appareil.</li> </ul>	1 h 15 min	1, 3, 4
4	<b>LE PRÉLÈVEMENT DE L'ÉCHANTILLON D'HALEINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expliquer la séquence d'opérations (AIAEABA) de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Reconnaître le prélèvement adéquat d'un échantillon d'air alvéolaire.</li> <li>▪ Identifier les critères requis par l'appareil pour l'analyse d'un échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Décrire l'évaluation des critères par l'éthylomètre.</li> <li>▪ Préciser la spécificité de l'éthylomètre.</li> <li>▪ Différencier la nature d'un échantillon (invalide, alcool résiduel).</li> <li>▪ Analyser les actions à prendre lors de situations particulières ou en présence de messages à l'écran.</li> <li>▪ Respecter les mises en garde quant à l'utilisation de l'éthylomètre.</li> </ul>	5 h	2, 3, 4
5	<b>L'UTILISATION DU SIMULATEUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préciser l'utilité du simulateur.</li> <li>▪ Déterminer les paramètres attendus lors d'un test d'étalonnage à l'aide d'un simulateur.</li> <li>▪ Énumérer les vérifications à effectuer en présence d'un test d'étalonnage hors norme.</li> </ul>	30 min	2, 4
6	<b>LA PRÉPARATION DE L'ÉTHYLOMÈTRE – EXERCICES PRATIQUES : PARTIES 1-2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer l'éthylomètre et ses équipements.</li> <li>▪ Mettre en marche l'éthylomètre et ses équipements.</li> <li>▪ Utiliser le tableau « Préparation pour un test » (PPT).</li> <li>▪ Vérifier la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Préparer le simulateur.</li> <li>▪ Inscrire les données relatives aux changements de la solution d'alcool type.</li> <li>▪ Préparer la séquence d'opération de l'éthylomètre (AIAEABA).</li> <li>▪ Expérimenter les différentes fonctions accessibles par le clavier de l'appareil.</li> </ul>	3 h 30 min	2, 3

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
7	<b>LA RÉALISATION DES TESTS AVEC LE PRÉVENU - EXERCICES PRATIQUES : PARTIES 3-4-5-6</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collecter les informations pertinentes concernant le prévenu avant les tests.</li> <li>▪ Préparer la séquence d'opérations.</li> <li>▪ Préparer le prévenu avant le premier prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Réaliser la séquence d'opérations pour le premier prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Prélever un échantillon d'haleine en respectant les critères requis.</li> <li>▪ Réaliser la séquence d'opérations pour le deuxième prélèvement d'échantillon d'haleine.</li> <li>▪ Interpréter les résultats et les graphiques des fiches d'imprimante.</li> <li>▪ Prendre une décision appropriée lors d'un test d'étalonnage non conforme, de situations particulières ou en présence de messages sur l'écran.</li> <li>▪ Appliquer ses pouvoirs et devoirs.</li> </ul>	7 h 15 min	2, 3, 4
8	<b>LA RÉDACTION DES FORMULAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédiger les rapports requis</li> <li>▪ Valider le contenu de chacun des rapports ou formulaires.</li> <li>▪ Signer de façon originale les documents requis.</li> <li>▪ Signifier le certificat du technicien qualifié.</li> <li>▪ Signifier le certificat de l'analyste.</li> </ul>	45 min	3, 4, 5
9	<b>L'UTILISATION DE L'ÉTHYLOMÈTRE : ACTIVITÉ GLOBALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer l'ensemble des savoirs et des habiletés visés dans les activités précédentes, et ce, dans une situation complète d'utilisation de l'éthylomètre.</li> </ul>	1 h 30 min	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
10	<b>L'EXPÉRIMENTATION DU PROTOCOLE AVEC DES SUJETS INTOXIQUÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer l'ensemble des savoirs et des habiletés visées par les activités précédentes dans un contexte réel avec des sujets intoxiqués par l'alcool.</li> </ul>	3 h 45 min	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
11	<b>ÉPREUVE CERTIFICATIVE ET EXERCICES PRATIQUES</b>	7 h 45 min	1, 2, 3, 4, 5, 6
12	<b>BILAN DES ACQUIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rétroagir sur la rédaction des formulaires remplis par les étudiants.</li> <li>▪ Faire le point sur les apprentissages réalisés durant le cours.</li> </ul>	10 min	s. o.
13	<b>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	5 min	s. o.

## Évaluation

Au terme de ce cours, chaque étudiant devra faire la démonstration de sa compétence à utiliser adéquatement l'appareil DataMaster DMT-C, et ce, à l'occasion d'une épreuve certificative.

Cette épreuve certificative exige de chaque étudiant qu'il agisse concrètement comme technicien qualifié en éthylomètre en s'acquittant des différentes tâches qui lui incombent en vertu de cette fonction. L'épreuve comporte quatre parties :

- PARTIE 1 :** Un examen pratique où l'étudiant devra démontrer ses habiletés à utiliser, selon le protocole établi, l'éthylomètre DataMaster DMT-C lors de la simulation d'un dossier opérationnel;
- PARTIE 2 :** Un examen pratique en laboratoire où l'étudiant devra démontrer ses habiletés à manipuler, selon le protocole établi, les instruments requis lors d'une situation particulière en manipulant l'éthylomètre DataMaster DMT-C;
- PARTIE 3 :** Un examen théorique où l'étudiant devra démontrer ses connaissances concernant l'éthylomètre DataMaster DMT-C et ses équipements, et dont la note minimale est fixée à 80 %;
- PARTIE 4 :** Un exercice pratique où l'étudiant devra s'initier à l'*Activité de maintien de la compétence DataMaster DMT-C* sur la plateforme Moodle de l'École nationale de police du Québec.

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. Ainsi, l'étudiant ayant échoué à l'un ou l'autre des indicateurs minimaux, pour l'un ou l'autre des critères d'évaluation qu'ils décrivent, sera considéré en échec et devra reprendre le cours *DataMaster DMT-C - Notions spécifiques* en entier ou le cours *Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C*.

L'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes délivré par l'École nationale de police du Québec avec l'une ou l'autre des deux cotes suivantes : « S » pour SUCCÈS ou « E » pour ÉCHEC. L'étudiant qui aura la cote « S » recevra une carte de qualification valide pour une période de cinq ans.







chapitre A-2.1

## **LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**12.** Le droit d'accès à un document s'exerce sous réserve des droits relatifs à la propriété intellectuelle.

1982, c. 30, a. 12.

**22.** Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

**40.** Un organisme public peut refuser de communiquer une épreuve destinée à l'évaluation comparative des connaissances, des aptitudes, de la compétence ou de l'expérience d'une personne, jusqu'au terme de l'utilisation de cette épreuve.

1982, c. 30, a. 40; 2006, c. 22, a. 21.

**47.** Le responsable doit, avec diligence et au plus tard dans les vingt jours qui suivent la date de la réception d'une demande:

**3°** informer le requérant que l'organisme ne détient pas le document demandé ou que l'accès ne peut lui y être donné en tout ou en partie.



## AVIS DE RECOURS (art. 46, 48, 51, 97 et 101)

### Révision

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 1-10  
Québec (Québec) G1R 2G4  
Tél. : (418) 528-7741  
Télec. : (418) 529-3102

#### Montréal

480, boulevard St-Laurent, bureau 501, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3Y7  
Tél. : (514) 873-4196  
Télec. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : 1-888-528-7741

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

### Appel devant la cour du québec

#### a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

#### b) Délais et frais

L'article 149 de la Loi prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront examinées en appel.

#### c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la Loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.